

Plus que jamais, rassembler et agir pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens

Les quatre années du mandat de Trump ont placé la Palestine face à une offensive générale, menée par Israël dans une impunité totale, visant à étrangler le peuple palestinien et à rendre impossible la création d'un Etat palestinien dans les frontières d'avant juin 1967. Le développement de la colonisation sur le terrain, la poursuite du blocus de Gaza, le déplacement de l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem, se sont ainsi conjugués avec le « plan Trump » de janvier 2020, qui prévoit notamment l'annexion par Israël d'une grande partie de la Cisjordanie et notamment de la Vallée du Jourdain.

Dans ce contexte, la signature d'un traité de « paix » entre Israël et les Emirats Arabes Unis, suivi de deux autres accords prévus avec Bahreïn et le Soudan, cache mal une logique guerrière contre l'Iran. L'initiative de la Ligue arabe, prévoyant la paix et la normalisation des relations en échange de la création d'un Etat palestinien conformément au droit international, et une solution pour les réfugiés palestiniens avec un exercice effectif du droit au retour risquent de devenir caduque. Cela conforte Israël dans sa politique visant à isoler et affaiblir la cause palestinienne.

La défaite de Trump à l'élection présidentielle est un coup dur pour la politique de Netanyahu mais n'a pour le moment rien changé sur le terrain : les autorisations de nouvelles colonies, les arrestations et expulsions de Palestiniens, les démolitions de maison se poursuivent et s'accroissent. Il faudra que Joe Biden prenne des mesures concrètes pour contraindre l'Etat d'Israël à se conformer au droit international.

Devant cette situation la France persiste dans la même rhétorique : elle déplore, elle regrette, elle rappelle la solution à deux Etats... Mais elle évite soigneusement toute initiative effective. La position de la France est en recul, s'alignant la plupart du temps sur l'axe Etats-Unis-Israël-pays du Golfe. C'est un jeu dangereux. Les ventes d'armes auraient-elles plus de poids que la justice et le droit ?

Pourtant, 139 pays reconnaissent l'Etat de Palestine. La Suède a franchi le pas en 2014, premier pays de l'Union européenne à agir en ce sens.

La même année, le parlement français s'est prononcé en faveur de cette reconnaissance. Les présidents F. Hollande et E. Macron ont déclaré qu'elle serait mise en œuvre « quand le moment sera venu ».

Qu'attend-on ? Encore plus de violations, de détentions arbitraires et d'humiliations, tandis que les conditions de vie et de travail des populations en Cisjordanie et à Gaza sous blocus deviennent catastrophiques, aggravées par la deuxième vague montante de la pandémie ? N'est-il pas temps d'empêcher Israël de poursuivre la colonisation, l'annexion et sa politique d'apartheid ?

Il faut remédier à l'instabilité de cette région où la paix reste improbable tant que la question palestinienne ne trouve pas une réponse conforme au droit international fondé sur la Charte de l'ONU et ses résolutions et la IVème convention de Genève.

Partout, le peuple palestinien résiste pour exister : à Gaza, face à un blocus inhumain et des bombardements incessants ; en Cisjordanie, face au vol des terres, aux attaques de l'armée, à la violence des colons ; à Jérusalem, contre les destructions et les expulsions ; dans les camps de réfugiés du Liban, face à une situation rendue encore plus catastrophique par la crise économique.

En Israël même, la lutte contre les discriminations trouve sa traduction politique dans la Liste Unie, qui agrège des voix israéliennes arabes et juives pour un avenir commun dans un combat commun pour l'égalité et pour le droit.

Dans toutes ces situations, ils peuvent compter sur notre soutien.

Le gouvernement français doit enfin mener une politique indépendante conforme au multilatéralisme.

Les voies de la paix passent, sans ambiguïté, par la reconnaissance de l'Etat de Palestine dans le cadre des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, aux côtés de l'Etat d'Israël.

Face à la violation par le gouvernement israélien du droit international, et des droits fondamentaux du peuple palestinien, la France se doit d'agir pour la suspension immédiate de l'accord d'association UE-Israël et des accords bilatéraux de coopération sécuritaire et militaire.

Enfin nous demandons que la France contribue dorénavant à faire du Proche-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et de destruction massive.

Déclaration à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec la Palestine 2020, signée par :

Association France Palestine Solidarité, Confédération générale du travail, Europe Ecologie Les Verts, Gauche démocratique et sociale, Intergroupe parlementaire France Insoumise, Ligue des droits de l'Homme, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Mouvement jeunes communistes de France, Mouvement pour la paix, Parti communiste français, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, République & Socialisme, Réseau Euromed France, Une autre voix juive, Union des étudiants communistes, Union nationale des étudiants de France